

Communiqué de Presse

Montauban, le 23 mai 2024

Signature du Contrat Chaleur Renouvelable territorial 2024-2026

Le Syndicat Départemental de l'Énergie de Tarn-et-Garonne (SDE 82), acteur historique des réseaux publics de distribution d'énergie, s'engage - ce jeudi 23 Mai - dans la mise en œuvre d'un Contrat Chaleur Renouvelable territorial (CCRT) sur la période 2024 -2026, aux côtés de l'ADEME (Agence de la transition écologique).

Ce contrat est signé en présence de :

- Vincent Roberti, préfet de Tarn-et-Garonne,
- Céline Vachey, Directrice régionale de l'ADEME Occitanie,
- Jacques Gayral, Président du Syndicat Départemental de l'Énergie de Tarn-et-Garonne

afin de favoriser le développement des projets de chaleur renouvelable (biomasse, géothermie, solaire thermique, récupération de chaleur fatale) sur le territoire de Tarn-et-Garonne.

En tant qu'autorité organisatrice du service public local de l'électricité pour les 195 communes du département de Tarn-et-Garonne, **le SDE 82 va accompagner techniquement, financièrement et administrativement les acteurs publics comme privés du territoire, de l'émergence des projets, jusqu'à l'exploitation et le suivi des installations.**

Grâce à ce contrat et à la mobilisation du SDE, chaque collectivité et entreprise du département pourra bénéficier d'un accompagnement neutre et gratuit pour développer un projet de production de chaleur renouvelable de qualité.

Souhaitant constituer et structurer un pôle de compétences pour accompagner les projets de chaleur renouvelable, le SDE 82 s'était porté volontaire, il y a quelques mois, pour être l'opérateur du CCRT sur le Tarn-et-Garonne, en assurant la gestion déléguée du Fonds Chaleur de l'ADEME, pour une durée de 3 ans.

Le SDE 82 associera les différents acteurs du territoire à la mise en œuvre de ce contrat : État, collectivités, PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural), intercommunalités, syndicat départemental des déchets, Chambre de Commerce et d'Industrie...

Accompagner la décarbonation des territoires : 31 projets en cours d'étude pour un montant de 2,98 millions d'euros d'aides prévisionnelles de l'ADEME

Les objectifs du Contrat Chaleur Renouvelable territorial du SDE 82 sont les suivants sur la période 2024-2026 :

- **31 projets** (12 biomasse, 12 géothermie, 5 solaire thermique, 2 chaleur fatale) ;
- **25 études de faisabilité**, toutes énergies renouvelables confondues ;
- **5,4 millions d'euros d'investissements** prévisionnels ;
- **2,98 millions d'euros d'aides prévisionnelles de l'ADEME sur le territoire ;**
- **7,08 GWh** d'énergies renouvelables supplémentaires.

Depuis le début de l'année, le SDE 82 constate une réelle dynamique, avec de nombreuses sollicitations d'acteurs publics et privés sur ces projets de chaleur renouvelable. Ce Contrat Chaleur Renouvelable territorial renforcera l'efficacité de l'Etat et du SDE 82. Il contribuera à la décarbonation du territoire de Tarn-et-Garonne et à l'accélération de la transition énergétique et écologique.

A propos du SDE 82

Le Syndicat Départemental d'Energie de Tarn-et-Garonne est autorité organisatrice depuis 1938 pour la distribution publique d'électricité en lieu et place des 195 communes qu'il représente. Il développe et modernise le réseau électrique (plus de 16 millions d'euros de travaux budgétés en 2024). Il concourt à de nombreuses actions de transition énergétique : maîtrise de la demande énergétique, accompagnement à la rénovation des bâtiments, installation de chaufferies bois et réseaux de chaleur, soutien au développement des énergies renouvelables... Il défend les intérêts de ses usagers et coordonne un groupement de commande d'achat d'énergie.

A propos de l'ADEME

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

En Occitanie, l'ADEME est représentée par une Direction régionale dont l'équipe est basée à Toulouse et Montpellier.